

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARNAUDES BOIS PERIER

Le 29/06/2021 en visio-conférence

Ordre du jour :

Les bonnes pratiques en visioconférence

Accueil des nouveaux membres et présentation de la chargée de mission

Introduction et présentation des ordres du Jour

La sécurité : présentation de la Police Municipale

Propreté voirie : présentation de Mme MUNIER directrice adjointe/ direction des espaces publics

Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour

Points d'actualités/ informations

Présentation des élus et de l'administration :

Monsieur ARCELUZ, Adjoint au maire en charge de la cohésion des quartiers

Monsieur RICCARDI, adjoint de quartier, en charge du quartier MARNAUDES BOIS PERRIER

Monsieur DAUPHINOT, Directeur de la vie des quartiers

Madame SOMBO, Directrice adjointe de la vie des quartiers

Madame BUSSUGU, chargée de mission démocratie de proximité, en charge de la coordination des conseils et des comités de quartier

Introduction et présentation des ordres du Jour :

M. RICCARDI: Très heureux de retrouver les membres pour ce second conseil de quartier. Nous espérons vous voir en présentiel à la rentrée pour le conseil de septembre.

Suite au conseil d'installation de mars dernier, vous avez émis le souhait d'aborder certaines thématiques. C'est donc en cohérence avec vos propositions qu'aujourd'hui l'ordre du jour est basé sur le thème de la sécurité et de la propreté.

Avant de laisser la parole à nos deux intervenants, je vous présente Mme BUSSUGU SALIMATI, chargée de mission démocratie de proximité.

Mme BUSSUGU Salimati : Ravie d'être parmi vous. Je suis arrivée en mars dernier et j'ai donc pour mission de coordonner en lien avec les 4 adjoints de quartier, les 4 conseils de quartier ainsi que les 9 comités de quartier sur l'ensemble de la Ville. Je suis disponible pour vous apporter un appui méthodologique et suivre en lien avec M. RICCARDI vos propositions de projets sur le secteur de Marnaudes Bois Perrier. Je reste disponible par mail, appel téléphonique ou en RDV physique afin de co-construire ensemble des projets.

M. RICCARDI : Je laisse également la parole à Mme HELENE ROULEAU, chargée de mission transports et mobilité qui a une information à vous communiquer.

Mme ROULLEAU : Se présente au conseil afin de donner une information concernant le sujet des transports dans le Nord de la Ville. Notamment le projet de la ligne 15 Est et vous inviter à une réunion « riverains ». La ligne 15 Est va arriver sur la ville d'ici 2030. Elle va de Saint Denis Pleyel à Champigny. Aujourd'hui, nous sommes encore dans des phases administratives. Il y a une enquête publique en cours. Les travaux de la Ligne 15 Est commenceront à partir de 2023 sur le quartier et plus précisément sur la Gare Rosny Bois Perrier. Pour autant sur cette gare, il y a déjà des travaux en cours qui sont liés à cette Ligne 15 Est avec l'objectif de construire un tunnel entre la 11 et la 15. L'objet de la réunion à laquelle nous souhaitons vous inviter c'est effectivement de parler de tous ces sujets. La Société du Grand Paris qui gère cette ligne 15 ainsi que la SNCF seront présents pour expliquer le projet et répondre à vos questions. La réunion aura lieu le 8 juillet à 19h00 en salle des fêtes. Vous pourrez y accéder sur présentation de l'invitation. Tout le quartier n'a pas forcément reçu cette invitation, car il y avait un périmètre bien défini.

M. RICCARDI : je vais laisser la parole à la PM pour notre première thématique : la sécurité.

La sécurité : présentation de M. Cédric BANNIER, Brigadier chef principal

M. BANNIER : Le Maire doit assurer à travers ses pouvoirs de police le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Le bon ordre est la prévention des incidents lors des rassemblements de personnes. La tranquillité publique consiste à assurer le repos des citoyens en prévenant les bruits et les rassemblements nocturnes. La sécurité publique englobe la prévention des accidents, des calamités, des pollutions ou des dangers résultant des animaux. La salubrité publique regroupe les mesures d'hygiène des personnes et des animaux. La PM a également en mission la police des voies publiques, le stationnement et la limitation de vitesse. La Police Municipale est à la fois une police administrative et une police judiciaire. A Rosny-sous-Bois la PM est composée de 42 agents territoriaux dont 31 policiers répartis en matinée/ après-midi/ soirée.

Concernant les interventions dans le quartier Marnaudes Bois Perrier, la PM a effectué 2231 interventions entre le 1 mai et le 15 mai 2021 (PowerPoint envoyé par mail).

M. RICCARI : Je laisse la parole à Mme MUNIER directrice adjointe des espaces publics pour notre seconde thématique, avant de laisser place aux questions/ réponses et débats.

La propreté/ voirie

Powerpoint envoyé par mail, celles et ceux qui ne l'ont pas eu sont priés de le demander à Mme BUSSUGU.

Temps d'échanges et débats

Mme ZIEGLER : Je voulais avoir des précisions sur les points de collectes surtout au niveau du boulevard Alsace Lorraine (en face de l'enseigne Hyper Bazard). Sur les différents tableaux présentés sur les diapositives, nous ne voyions pas le Bld Alsace Lorraine. Qu'en est-il ? Au niveau de ce secteur-là, il y a beaucoup de déchets, si on ne fait pas de signalement, il n'y a aucun passage du service propreté.

- ➔ Mme MUNIER : effectivement sur le Bld Alsace Lorraine, ce n'est pas un glouton qui passe, c'est la balayeuse. Elle balaye la chaussée. Vous avez deux passages dans la semaine. Il s'agit d'un point noir qu'on a sur le quartier puisqu'on a des espaces verts et que c'est difficile de les nettoyer avec le souffleur. Je vais le noter et on va essayer sur certains points très fréquentés par les piétons, de faire passer au moins une fois par semaine le glouton.
On intervient sur la clinique Hoffmann, puisqu'elle est propriété de la Ville par contre, les abords sont du domaine privé.

Mme ZIEGLER : cet espace appartient à FONCIA mais lorsqu'on appelle, nous sommes renvoyés à la Ville. C'est le serpent qui se mord la queue.

- ➔ M. RICCARDI : Je suis en train de mettre en place une réunion avec Mme MONTZAMIR, qui s'occupe de l'ASL le Molleret pour définir justement les espaces (privés/publics). Elle répond constamment qu'elle n'a pas d'argent, mais la ville n'en a pas non plus à foison. On va essayer de régler ce problème une bonne fois pour toute. Vous aurez prochainement une cartographie du Bois Perrier Marnaudes avec les rues communales et les rues privées. Dès que j'aurais ce RDV, je vous ferais un compte rendu de ce qui a

été dit. On pourra en parler lors du prochain conseil de quartier de façon à faire un conseil un peu plus pointu sur ce sujet, si vous le souhaitez.

M.SOUBRE : J'ai une carte des voiries communales et départementales qu'on m'a transmis lorsque j'étais membre du conseil de quartier il y a 3 ans.

➔ M. RICCARDI : Nous sommes en train de la remettre à jour, nous vous enverrons la nouvelle.

Mme DUPONT DIQUELOU: J'ai eu des retours pour la rue Albert Boucher et Conrad Adenauer : trottoirs non dés herbés, dépôts sauvages, cadis de carrefour. D'ailleurs j'ai fait enlever les cadis de Carrefours début de semaine en appelant Carrefour moi-même. J'aimerais savoir si le secteur va être nettoyé.

➔ M. RICCARDI : Je propose qu'on organise un tour de quartier en prenant des photos, ensuite nous interpellons les services concernés.

➔ Mme MUNIER : Pour le dés herbage ça va venir. C'est sur des périodes particulières, en fonction du temps c'est entre mai et septembre-octobre. Normalement, nous n'avons pas à le faire en hiver. On va avoir une attention particulière sur Conrad Adenauer. Pour Albert Boucher, il me semble qu'elle est privée, mais à vérifier.

➔ M. RICCARDI : apparemment cette rue est bien privée. On me le confirme. Nous allons tout de même vérifier et revenir vers vous.

Mme COUSSI : Sur la rue Offenbach, il y a beaucoup de passages. Y a-t-il moyen d'installer des feux tricolores ? Ou qu'est-ce qui est prévu par rapport aux travaux car c'est très dangereux.

➔ M.RICCARDI : La problématique principale sur cette rue, ce sont les travaux en cours et à venir. Mettre des feux et les enlever dans un ou deux ans me paraît compliqué. Une fois qu'on aura eu la réunion dont nous a parlé Mme ROULLEAU en début de séance, nous en saurons plus sur la manière dont les choses vont se faire. On pourra donc voir à quel endroit la mise en place d'un feu tricolore est possible.

Mme COUSSI : En effet, je parlais bien de feu tricolore mobile.

➔ M. GURKAN : J'habite rue Arthur HONEGGER à côté du parking Maurice Ravel. Je constate des dépôts sauvages et beaucoup d'épaves. Aussi, la barrière de protection pour les pompiers dans le square Camille Saint-Saëns., a été cassée. J'ai l'impression

que Foncia ne fait rien pour que ça se passe mieux. On essaie d'appeler la police, mais soit elle ne vient pas, soit elle est débordée.

➔ M. RICCARDI : Je ne peux pas vous laisser dire ça car nous avons mis en place des opérations concernant le parking Ravel. La problématique sur ce quartier c'est l'absence du bailleur social qui ne fait vraiment pas son travail. Quelques épaves ont été enlevées récemment, par contre les barrières cassées, les espaces verts non entretenus correctement, beaucoup de choses restent à faire et à sa charge. Nous profiterons de ce tour de quartier pour faire ce diagnostic en marchant afin de les mettre devant leur responsabilité. L'ASL le Molleret doit gérer des choses, mais la réponse qu'elle donne est celle-ci : les habitants du Bois Perrier ne payent pas leurs charges. Je trouve cela un peu facile. Les habitants payent leurs charges, et même ceux qui ont des difficultés payent via les aides attribuées. Je pense qu'il y a des choses à faire, mais que chacun doit prendre ses responsabilités.

M. GURKAN : c'est une bonne idée ce tour de quartier afin de vous montrer toutes les problématiques du quartier.

M. RICCARDI : l'important c'est de faire ce constat du quartier et une fois fait, on pourra aller voir Mme MONTZAMIR au niveau du Bois Perrier.

Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour

Points d'actualités/ informations

M. RICCARDI : Avez-vous des propositions d'ordre du jour à faire pour septembre ? Vous pourrez nous les envoyer via Mme BUSSUGU

Avez-vous des questions concernant les comités de quartier ? y a-t-il des personnes intéressées par la présidence d'un comité ?

Mme ZIEGLER : Quelles sont les contraintes des réunions ?

➔ M. RICCARDI : il n'y a pas énormément de contraintes. C'est le président qui gère sa façon de travailler. Il/ elle peut faire 1, 3, 10 réunions selon sa disponibilité et les problématiques du quartier.

➔ Mme BUSSUGU : Il s'agit en effet de trouver des personnes intéressées pour tenir la présidence du comité de quartier de La Justice et des Portes de Rosny. J'accompagnerai ces personnes dans la mise en œuvre de cette instance avec une méthodologie qu'on aura définie ensemble. On ira doucement pour que chacun trouve sa place et son rythme. N'hésitez pas à revenir vers moi pour plus de précisions sur le fonctionnement de ces comités.

M. RICCARDI : J'aimerais que vous puissiez nous faire des propositions de projets à mettre en œuvre dans le cadre de la subvention allouée au conseil de quartier qui est de 7500 euros. On pourrait en discuter notamment lors du prochain conseil de quartier

Mme BUSSUGU : La proposition est donc de réfléchir ensemble sur des projets à mettre en œuvre d'ici la fin de l'année. Nous pouvons en discuter ici si vous avez des propositions, mais encore une fois je reste disponible par mail, appel ou autre pour vous accompagner dans ce processus.

M. RICCARDI : c'est un petit budget pour commencer, on essaiera de l'augmenter l'année prochaine bien que ça dépende de différents paramètres.

Mme SOMBO : l'idée sur cette construction de projet est d'être sur un projet participatif, qui puisse être sur l'animation du quartier ou des questions d'embellissement. Nous ne sommes pas sur des projets lourds et de fonctionnement. A titre d'exemple les Boites à livres.

Mme ZIEGLER : Le centre social met en place un projet participatif avec toutes les associations du quartier. Ce serait bien de se mettre en lien avec le directeur pour participer à ce projet. Avec notre association Aux plaisirs des jeux, nous avons proposé plusieurs fois des manifestations et des actions sur le quartier qui ont toujours été refusées par la Mairie.

➔ Mme SOMBO : Là nous sommes sur un autre circuit de validation de projet et vous évoquez l'administration qui n'est pas décisionnaire sur les projets portés par les associations. On pourra reprendre un RDV avec vous si vous n'avez pas compris pourquoi ces projets n'ont pas abouti. Le but ici est vraiment d'être dans un projet porté par le conseil de quartier.

Mme ZIEGLER : j'ai bien compris. Je voulais juste dire que quand une association et/ ou des habitants proposent un projet et que l'instance administrative nous renvoie dans nos quartiers, il faut comprendre qu'on ait des réticences à monter des projets

- ➔ Mme SOMBO : Je suis un peu étonné de votre retour car je sais que les services vous ont accompagné sur vos demandes. Si c'est une question qui intéresse l'ensemble des membres (les demandes associatives, les critères de financement, les circuits), c'est tout à fait un sujet qui peut être porté à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Mme BALOUL : C'est mon premier conseil de quartier et si je comprends bien, il faut qu'on ait un projet porté collectivement ? Mais il faut que ce soit un petit projet, comme les boîtes à livres ? Car excusez-moi du terme mais 7500 euros c'est presque rien pour tout le quartier.

Aussi, je profite de la présence de la Police Municipale (PM) pour dire que sur le parking Maurice Ravel c'est un peu n'importe quoi (notamment des barbecues sauvages).

- ➔ M. RICCARDI : Le projet doit être adapté au budget. Ce n'est pas le budget consacré à l'ensemble du quartier, mais un petit budget pour le conseil de quartier s'il souhaite proposer des choses. C'est aux membres de décider où cet argent va être investi. Pour la PM, déjà il faut appeler. On a toujours quelques personnes qui appellent et ce sont toujours les mêmes, ils sont aux nombres de trois. Si vous étiez 40 à appeler la Nationale, peut-être que vous auriez eu des retours.

Aussi, c'est aux bailleurs de mettre également en place des mesures (interdiction de barbecue). Vous n'avez pas que la Mairie et la PM à appeler en cas de difficultés. La Mairie n'arrivera pas à tout faire seule. La PM ne peut pas arrêter les gens et fouiller leurs sacs. Il faut qu'ils aient vu quelque chose pour fouiller, alors que la Nationale n'a pas besoin d'un motif. Sur simple suspicion elle peut le faire. Si vraiment vous voulez que les choses changent, il faudrait changer également le comportement des habitants sur ce secteur.

- ➔ Mme SOMBO : Un point important réside dans votre capacité à pouvoir vous organiser. C'est pour ça qu'on insiste pour la mise en place de projets pas trop lourds sauf si vous êtes à même de vous organiser. Mme BUSSUGU sera là pour vous accompagner mais ce sera au groupe de porter et de coordonner le projet. Ça doit partir de vous et de votre capacité de mobilisation et d'organisation.

- ➔ M. ARCELUZ : l'enveloppe des 7500 euros est là pour vous accompagner sur un projet. Les boîtes à livres, j'estime que c'est un projet conséquent et qu'elles marchent bien. Ce n'est pas pour construire un gymnase par exemple, mais vous pouvez tout à fait vous organiser pour monter un projet qui trouve sa place dans votre quartier.

Mme DUPONT DIQUELOU: : J'ai envoyé une lettre au maire. Concernant le trottoir du boulevard G. Péri qui est devenu un air de stationnement. On ne peut passer ni avec une poussette ni avec un fauteuil roulant.

➔ M. RICCARDI : Vous parlez de quel côté du Bld puisqu'il est long ?

Mme DUPONT DIQUELOU: Entre l'école et la station Total.

➔ M. RICCARDI : nous travaillons dessus. Nous avons fait enlever un camion qui stationner sur le trottoir.

Mme DUPONT DIQUELOU: Autre problème c'est la sortie du cimetière. Très dangereuse, un jour un piéton se fera tué. Est-ce qu'on peut avoir un passage piéton rehausser ?

➔ M. RICCARDI : Nous prenons note de la demande. Sachez qu'une caméra sera placée à côté de l'école Simone Weil.
Lorsque vous appelez la PM, elle est obligée de passer. Cependant, on ne peut pas passer partout. Les voitures sont verbalisées à distance, les personnes reçoivent les amendes chez eux.

Mme DUPONT DIQUELOU: A côté de chez moi Les arbres sont dans les fils électriques. Un jour il y aura une coupure au niveau de la Rue Conrad Adenauer. Il y a également des riverains qui ne taillent pas leurs haies.

➔ Mme MUNIER : Nous pouvons mettre en demeure les particuliers pour l'égavage de leur végétation. La difficulté souvent c'est de trouver les propriétaires. Nous allons passer voir s'il y a un risque pour le réseau ENEDIS.

➔ M. RICCARDI : avez-vous d'autres points d'actualité à nous faire remonter ?

M. SOUBRE : De mémoire, il reste une boîte à livres qui doit être installée devant la gare Bois Perrier. On attend la fin des travaux avant de l'installer définitivement. C'est moi qui devait m'occuper de la coordination.

➔ M. RICCARDI : En effet, cela va prendre du temps puisque les travaux vont durer dans le temps. Mais à voir si on ne peut pas la fixer un peu en hauteur.

Mme DUPONT DIQUELOU: J'ai un retour d'un Monsieur qui habite en face de la mosquée. Il avait des protections devant son bateau qui ont été enlevées durant les travaux, mais n'a jamais pu les récupérer. Il ne peut plus sortir de chez lui car le trottoir sert de parking de stationnement. Est-ce qu'on peut remettre des barrières ou faire quelque chose ? Il a déjà fait un mail à la direction des espaces publics le 18 juin.

➔ Mme MUNIER : Ce n'est peut-être pas encore traité. Je vais regarder ce qu'il en est et, on lui fera un retour.

Mme ZIEGLER : Je souhaite inviter tous les membres du conseil de quartier à la fête du jeu qui aura lieu samedi entre 10h et 17h.

Mme ZAGHOUANI : Je remercie la PM de leur réactivité concernant ce qui se passe sur la rue Mermoz. Nous savons que c'est loin d'être fini, mais ils ont été très réactifs.

➔ M. RICCARDI : je vous remercie car en effet, la PM fait un super travail

Mme COUSSI : Devant l'école à Mermoz, il y a des bonhommes rouges qui servent à faire ralentir les voitures à hauteur des écoles. Je souhaite connaître le service qui s'en occupe car, à l'école Bois Perrier il n'y a pas ces bonhommes, ni même au collège. Est-ce qu'il y a la possibilité d'en installer ?

➔ M. RICCARDI : L'argent qui a été affecté pour l'installation des bonhommes a été réaffecté à la mise en place d'agents publics qui font traverser les enfants. Ils sont là aux sorties et aux entrées des écoles. Je préfère mettre l'argent sur du personnel que sur ces bonhommes.

Toutefois, C'est totalement une idée de projet qui peut être portée par le conseil dans le cadre du budget dont nous avons parlé récemment ? Si les membres sont d'accord, nous pouvons étudier le coût et la faisabilité pour une mise en place de ces bonhommes aux différents endroits que vous avez cités.

➔ Mme MUNIER : Nous pouvons mettre en place ce type de mobilier sur des passages piétons. Il faudra juste qu'on puisse vérifier si l'emplacement choisi est possible : poussettes, fauteuil roulant. Si vous souhaitez mettre en place ce type de projet, il faudra que nous soyons associés au projet pour vérifier sa faisabilité.

➔ M. DAUPHINOT : l'objectif est de co-construire ce genre de projet avec les habitants quitte à faire évoluer le dispositif. Pas forcément rester sur ces bonhommes, mais voir s'il existe d'autres dispositifs ailleurs en termes de prévention des abords protégés. L'objectif du conseil de quartier c'est que la solution part du besoin des habitants, soit construite avec les habitants et soit accompagnée par les services de la ville et les élus de quartier. Voilà la logique de construction et d'accompagnement.

M. SOUBRE : Sur cette entrée de l'école du Bois Perrier, le virage au niveau de la rue Offenbach est dangereux. Les trottoirs sont étroits donc je ne sais pas où on pourra installer les bonhommes si on s'achemine vers cette idée.

➔ M. RICCARDI : nous trouverons des solutions. Ce n'est pas le projet d'une personne, il faut l'aval de tous pour avancer sur cette proposition. Cependant, il peut y avoir d'autres propositions de projet, c'est au groupe de décider.

➔ Mme MUNIER : C'est bien la Voirie qui s'occupe des dos d'ânes. On va regarder plus précisément ce qu'on peut faire pour améliorer la sécurité sur ce passage piéton qui mène à l'école Bois Perrier. Ce n'est pas forcément les dos d'ânes la réponse, on va regarder finement ce qui est possible de faire.

N'hésitez pas à faire connaître l'application Rosny en poche à vos proches pour les signalements. Nous sommes disponibles pour répondre au mieux aux demandes.

M. RICCARDI : Nous vous remercions de votre présence à cette deuxième séance du conseil de quartier de Marnaudes Bois Perrier et, nous espérons vous revoir en présentiel à la rentrée.